



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Note de conjoncture

2ème trimestre 2025



Département
de la Drôme



EN BREF

Département de la **DROME**

Chiffre d'affaires (Données cumulées entre le 1er janvier et le 30 juin 2025)	↗	+2,5 % sur un an
Créations d'entreprises (T2 2025)	↘	-8,5 % sur un an
Activité hôtelière (T2 2025)	↘	-1 % sur un an
Autorisations de construire de logements neufs (Données cumulées entre début juillet 2024 et fin juin 2025)	↘	-1 % sur un an
Mises en chantier de logements neufs (Données cumulées entre début juillet 2024 et fin juin 2025)	↘	-5,9 % sur un an
Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) (T2 2025)	↗	+14,5 % sur un an
Emplois salariés (T2 2025)	↗	+0,5 % sur un trimestre
Intérim (T2 2025)	↗	+0,4 % sur un trimestre
Taux de chômage (T2 2025)	→	stable sur un trimestre
Inscrits à France Travail en catégories A, B, C (T2 2025)	↗	+2,5 % sur un trimestre
Revenu de solidarité active (RSA) (Juin 2025)	↗	+3 % sur un an
Prime d'activité (Juin 2025)	↗	+1,7 % sur un an

Économie

En cumul entre début janvier et fin juin 2025, le chiffre d'affaires des entreprises est en hausse de 2,5% par rapport à la même période, un an auparavant (-2,2% à l'échelon régional) : -1,7% dans l'industrie manufacturière, -5,6% dans la construction et +2,6% dans le commerce et la réparation automobile.

L'investissement des entreprises est en hausse de 12,2% par rapport à la même période, un an auparavant (-6,2% à l'échelon régional).

Le montant des exportations enregistré au 2ème trimestre 2025 est supérieur de 4,1% à celui du 2ème trimestre 2024.

La fréquentation hôtelière sur un an (mesurée à partir du nombre de nuitées) a diminué de 1,0% au 2ème trimestre 2025 par rapport au même trimestre de l'année précédente (+1,5% en moyenne régionale).

En cumul entre début juillet 2024 et fin juin 2025, les autorisations de construire des logements neufs ont reculé de 1,0% sur un an (+0,8% à l'échelon régional) et celles des locaux neufs ont reculé de 31,6% (-9,6% à l'échelon régional). Les mises en chantier de logements neufs ont reculé de 5,9% (+7,5% en région) et celles de locaux neufs ont augmenté en moyenne de 61,1% sur un an (-2,9% au niveau régional).

Au 2ème trimestre 2025, le nombre de créations d'entreprises est de 1 859, en baisse de 8,5% sur un an (31 724 créations en région; +0,7% sur un an).

Intentions d'embauche et emploi salarié

Le nombre d'intentions d'embauche (Déclarations préalables à l'embauche) au 2ème trimestre 2025 est en hausse de 14,5% sur un an.

Le nombre d'emplois salariés (212 492) augmente de 0,5% (+0,3% à l'échelon régional sur le trimestre). L'augmentation globale des emplois masque des évolutions sectorielles contrastées*: baisse de 0,8% dans l'agriculture, augmentation de 0,3% dans l'industrie, retrait de 1,0% dans la construction, accroissement de 1,1% dans le tertiaire marchand et accroissement de 0,3% dans le tertiaire non marchand. Tous secteurs confondus, le nombre d'intérimaires est en hausse de 0,4 %.

Le nombre d'emplois salariés augmente (+0,6%) sur un an (+0,2% à l'échelon régional).

** L'intérim n'est pas considéré comme un secteur. Il est ventilé par secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice.*

Chômage

En stabilité par rapport au 1er trimestre 2025, le taux de chômage s'établit à 7,7% au 2ème trimestre 2025 (6,5% à l'échelon régional, +0,1 point). Sur un an, son évolution est de -0,1 point.

Les chiffres des inscrits à France travail du 2e trimestre 2025 sont impactés à la fois par la loi pour le plein emploi, par des modifications dans les procédures d'enregistrement des chômeurs et par l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (cf. p 12)

Sur un an, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail a progressé de 3,8% pour la catégorie A et s'est accru de 2,5% pour l'ensemble des catégories A, B, C. Le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail depuis un an ou plus (catégories ABC) a augmenté de 4,2% (+5,3% en région) et leur part est passée de 47,1% à 47,9% (moyenne régionale: 42,9%).

La durée médiane d'ancienneté d'inscription à France Travail s'établit à 263 jours (230 jours dans la région).

Prestations sociales

Sur un an, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) progresse de 3% et celui des allocataires de la prime d'activité augmente de 1,7%.

SOMMAIRE

1. ACTIVITE ÉCONOMIQUE

1.1 Chiffre d'affaires des entreprises.....	6
1.2 Investissement des entreprises.....	6
1.4 Suivi des taux de restes à recouvrer (impayés).....	7
1.5 Exportations.....	8
1.6 Conjoncture hôtelière.....	8
1.7 Immobilier.....	8
1.8 Créations d'entreprises.....	8

2. EMPLOI SALARIE

2.1 Emploi salarié (secteur marchand).....	9
2.2 Déclarations préalables à l'embauche, hors intérim.....	10
2.3 Activité partielle.....	11
2.4 Les ruptures collectives de contrats de travail.....	11
2.5 Licenciements économiques	11

3. CHOMAGE

3.1 Taux de chômage.....	13
3.2 Inscrits à France Travail	13
3.3 Part des inscriptions à France Travail suite à un contrat court (CDD, intérim).....	14
3.4 Durée d'inscription à France Travail.....	14

4. PRESTATIONS SOCIALES

4.1 Revenu solidarité active (RSA).....	15
4.2 Garantie Jeunes	15
4.3 Allocation de solidarité spécifique (ASS).....	16
4.4 Prime d'activité.....	16

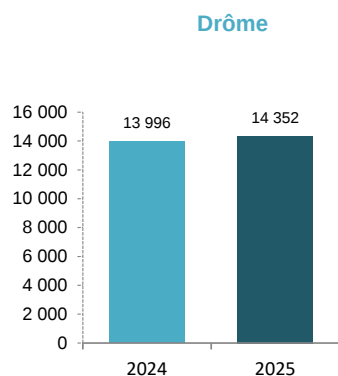
1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.1 Chiffres d'affaires des entreprises (M€)

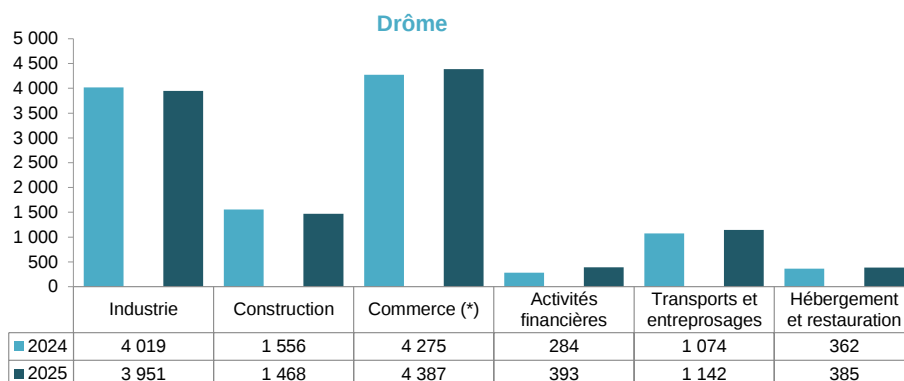
Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Drôme pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.

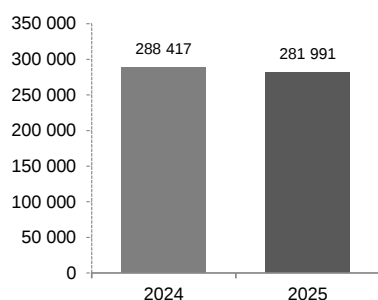
Tous secteurs d'activité confondus



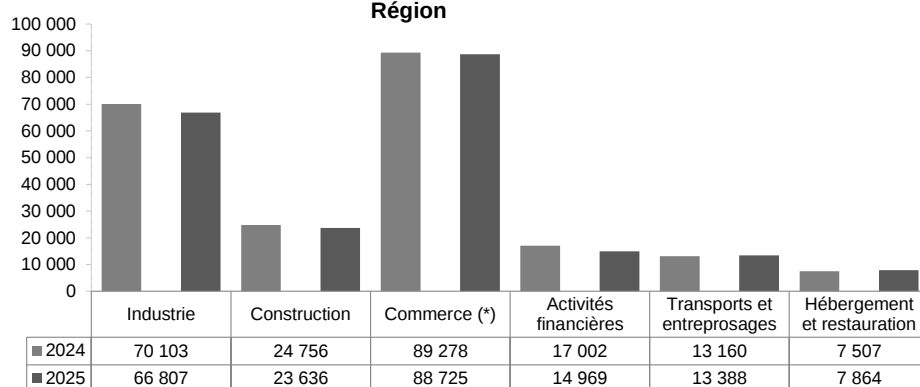
Dans trois grands secteurs d'activité (M€)



Région



Région



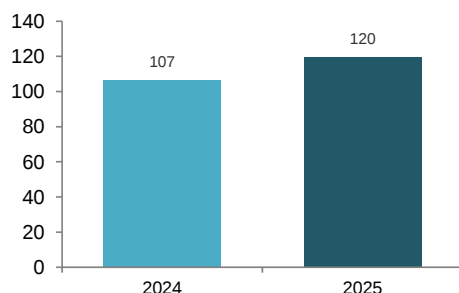
(*) Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)

1.2 Investissements des entreprises (M€)

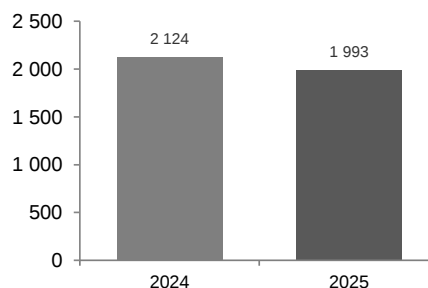
Source : DGFIP - Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025

Champ : entreprises privées dont le siège est dans la Drôme pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.

Drôme



Région



Les indicateurs de chiffre d'affaires et d'investissement (TVA déductible sur les immobilisations) correspondent aux données figurant sur les déclarations de TVA déposées par les acteurs économiques de la région et portent désormais sur la période d'activité des entreprises et non plus sur la date de déclaration auprès de l'administration fiscale (pour les années 2024 et 2025).

1.3 Suivi des taux de restes à recouvrer (impayés)*Source : Données de conjoncture - URSSAF Auvergne et URSSAF Rhône-Alpes**Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025**En nombre*

	Taux de RAR	Évol. 2025/2024 en pts
Employeurs Privés	6,30%	-0,1 pt
Travailleurs Indépendants	7,23%	0,0 pt
<i>TI classiques hors AE</i>	<i>8,40%</i>	<i>-0,7 pt</i>
<i>Auto-entrepreneurs</i>	<i>6,05%</i>	<i>0,8 pt</i>
Autres catégories	2,06%	-0,9 pt
<i>Employeurs Publics</i>	<i>4,76%</i>	<i>-4,1 pt</i>
<i>Particuliers employeurs Urssaf</i>	<i>0,71%</i>	<i>0,2 pt</i>
<i>Frontaliers suisses</i>	<i>5,43%</i>	<i>-0,4 pt</i>
<i>Autres*</i>	<i>3,10%</i>	<i>-1,1 pt</i>
Total	6,52%	-0,1 pt

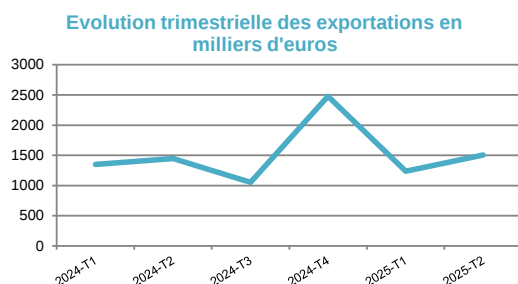
** Artistes-Auteurs, Laboratoires, Assurés Personnels...*

1.4 Exportations

Source : Douanes françaises

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

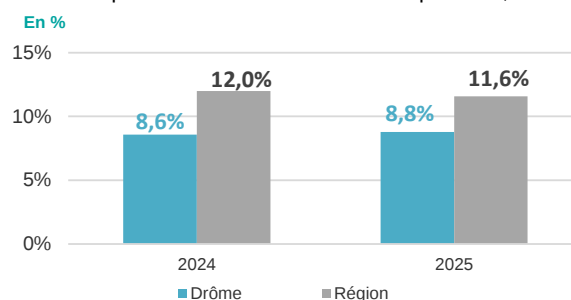
Part des exportations dans le total régional: 8,5 %



Source : DGFIP

Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025

Part des exportations dans le CA des entreprises: 8,8%



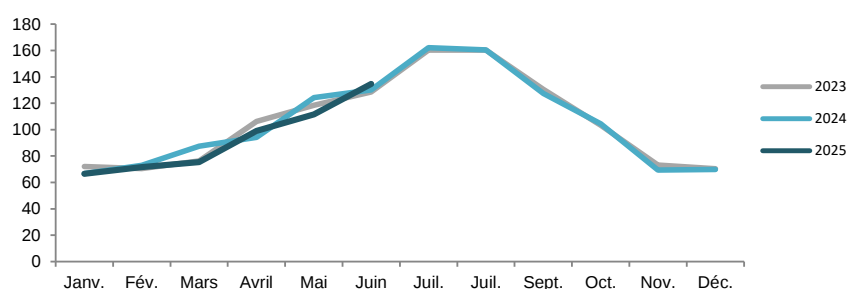
1.5 Conjoncture hôtelière

Source : Enquête hôtellerie - INSEE/DGE/Comités régionaux du tourisme

Données brutes - 2ème trimestre 2025

	T2 2024	T2 2025	Evolution annuelle (%)	
	Drôme		Drôme	Région
Nbre de nuitées en milliers (hôtellerie)	349	345	-1,0%	1,5%
% total régional	6,2%	6,1%		

Evolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie



1.6 Immobilier

Source : SDES-DREAL-Sit@del2

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

	Drôme		Région	
	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)
Logements neufs (en nombre de logements)				
Autorisations de construire	2 020	-1,0%	45 850	0,8%
Mises en chantier	1 630	-5,9%	39 300	7,5%
Locaux neufs (en milliers de m²)				
Autorisations de construire	386	-31,6%	4 243	-9,6%
Mises en chantier	356	61,1%	2 620	-2,9%

(*) % entre dernière année glissante et même période de l'année précédente.

1.7 Créations d'entreprises

Source : INSEE, REE (Répertoire des entreprises et des établissements)

Données brutes - 2ème trimestre 2025

	Drôme		Région	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Nombre de créations d'entreprises	1 859	-8,5%	31 724	0,7%
Dont micro-entreprises	1 228	-8,4%	20 541	-0,4%

2. EMPLOI SALARIE

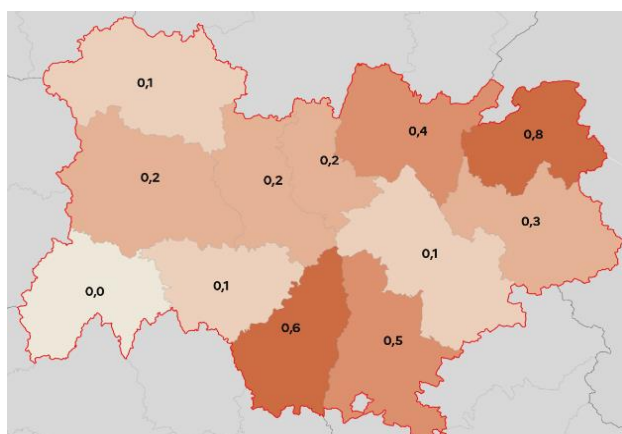
2.1 Emploi salarié

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee - Données CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

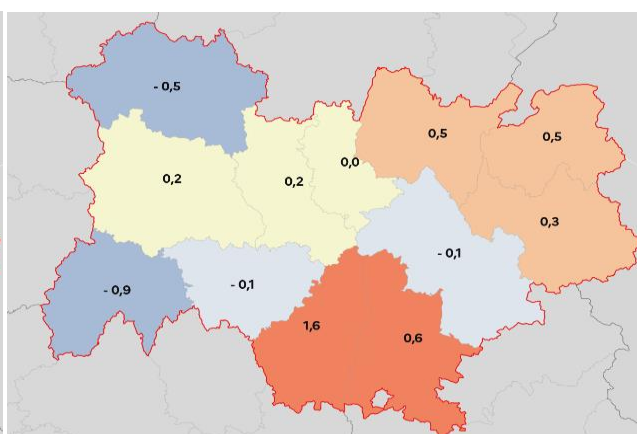
Drôme	2ème trimestre 2024	1er trimestre 2025	2ème trimestre 2025	Evolutions (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	4 779	4 810	4 771	-0,8	-0,2
Industrie	44 168	44 614	44 758	0,3	1,3
Construction	13 892	13 587	13 456	-1,0	-3,1
Tertiaire marchand	87 011	86 549	87 481	1,1	0,5
Tertiaire non marchand	61 394	61 844	62 025	0,3	1,0
Total	211 244	211 404	212 492	0,5	0,6
Intérim	6 707	6 548	6 575	0,4	-2,0
Hors Intérim	204 537	204 856	205 918	0,5	0,7

Evolution trimestrielle des emplois (en %)
(T2 2025 / T1 2025)



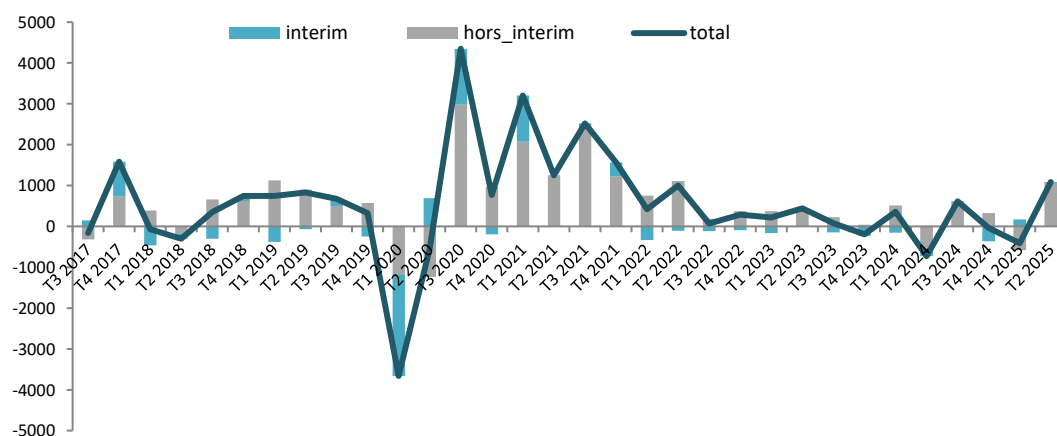
Auvergne-Rhône-Alpes : +0,3%

Evolution annuelle des emplois (en %)
(T2 2025 / T2 2024)



Auvergne-Rhône-Alpes : +0,2%

Contribution de l'emploi intérimaire et hors intérimaire à la variation trimestrielle de l'emploi salarié (en nombre d'emploi)



2.2 Déclarations préalables à l'embauche, hors intérim**Source : Baromètre de l'URSSAF Auvergne et de l'URSSAF Rhône-Alpes****Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025****Répartition et évolution des déclarations préalables à l'embauche selon la nature du contrat**

Contrat (Hors Interim)	CDI		CDD courts		CDD longs		Total	
	Niveau (en milliers)	Evolution Annuelle (en %)	Niveau (en milliers)	Evolution Annuelle (en %)	Niveau (en milliers)	Evolution Annuelle (en %)	Niveau (en milliers)	Evolution Annuelle (en %)
Drôme	8,6	2,9%	44,3	20,0%	8,9	2,6%	61,8	14,5%
Région	144,2	-5,3%	493,8	7,6%	148,4	-2,0%	786,5	3,1%

Données CVS**Répartition et évolution des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) par secteur d'activité**

Secteur d'activité (hors Interim)	Nombre de DPAE* T2 2025	Evolution annuelle T2 2025 / T2 2024	
	Drôme	Drôme	Région
Industrie (B à E)	2,4	-1,9%	-2,6%
Construction (FZ)	1,1	-4,9%	-7,1%
Services (G à U)	57,3	18,7%	2,3%
Dont : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)	6	3,3%	1,0%
Hébergement-restauration (IZ)	8	4,6%	-0,1%
R&D + Autres activités scientifiques et techniques (MB + MC)	11	40,2%	9,3%
Santé, action sociale, administration, éducation ** (QA+QB+OZ+PZ)	13,6	11,3%	7,6%

Données brutes

* Données en milliers

** Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale et hébergement médico-social (QB)

+ Administration publique (OZ) + Education (PZ)

Attention, les chiffres du 1er tableau sont des données CVS, tandis que ceux du 2ème tableau sont des données brutes.

2.3 Activité partielle

Source : SI APART/DSN - ASP/DGEFP/Dares

Dernières données disponibles : 4e trimestre 2024

	Nombre de salariés concernés en moyenne, chaque mois, au T4 2024	Nombre d'heures indemnisées en moyenne, chaque mois, au T4 2024
REGION	11 165	959 635
DROME	315	37 205

2.4 Les ruptures collectives de contrats de travail

Source : ASP-DGEFP, SI sur les ruptures collectives de contrats de travail, Traitements DREETS ARA

Dernières données disponibles : Cumul du 1er janvier au 30 juin 2025

Les procédures de licenciements d'au moins 10 salariés sur une période de 30 jours, dans les entreprises d'au moins 50 salariés, doivent donner lieu à un accord collectif validé par la DREETS ou à un document unilatéral de l'employeur homologué également par la DREETS.

	Nombre d'emplois concernés au début*		Nombre d'emplois concernés à la demande	
	Drôme	Région	Drôme	Région
Plans de sauvegarde de l'emploi	140	2 342	90	1 955
Ruptures conventionnelles collectives	0	96	10	111
Licenciements économiques collectifs de moins de 10 salariés*	97	2 666	97	2 666
Licenciements économiques collectifs de 10 salariés ou plus	157	1 923	27	177

* Le nombre de ruptures de contrat de travail annoncé au début d'un dossier peut évoluer tout au long du processus de négociation.

** licenciements notifiés

Chiffres couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2025

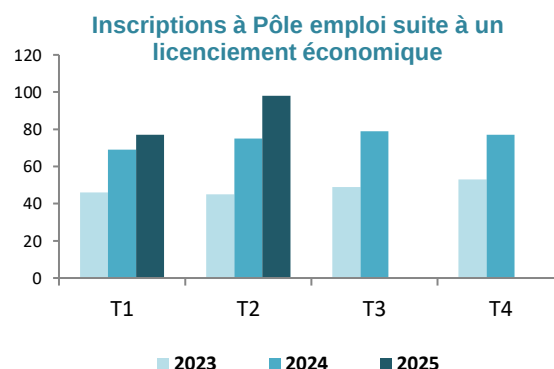
2.5 Licenciements économiques

Source : France Travail - DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données en moyenne trimestrielle - Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

Nombre d'inscriptions suite à licenciement économique (en données brutes)

T2 2024	T2 2025	Evolution annuelle (%)	
Drôme		Drôme	Région
75	98	31,1	4,7



Impact de la loi pour le plein emploi

Cette publication est la deuxième depuis la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. En effet, depuis le 1er janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Au 2e trimestre 2025, on dénombre ainsi 11 567 personnes inscrites en catégorie F et 79 416 personnes inscrites en catégorie G en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'intégration des personnes bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), des jeunes en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) et des personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi cumulée aux modifications des règles d'actualisation a eu un impact très significatif à la hausse sur le nombre de personnes inscrites à France Travail en catégorie A, B, C entre le 4e trimestre 2024 et le 1er trimestre 2025. Cet impact est également visible sur l'évolution du nombre d'inscrits entre le 2e trimestre 2024 et le 2e trimestre 2025.

Impact des évolutions des règles d'actualisation de France Travail

La loi pour le plein emploi a instauré le contrat d'engagement de France Travail, entré en vigueur au 1er janvier 2025. Ce contrat formalise les engagements réciproques entre les personnes inscrites à FT et leur conseiller référent, en définissant des objectifs d'insertion ou de retour à l'emploi.

Entre janvier et mars 2025, les personnes s'inscrivant à France Travail, ne répondant pas aux conditions pour bénéficier d'une allocation chômage (non indemnissables), n'étaient pas tenues de s'actualiser dans l'attente de la signature de leur contrat d'engagement. Elles étaient automatiquement inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat, ce qui a entraîné :

- Une hausse du nombre d'inscrits en catégorie A.
- Une baisse des effectifs en catégories B et C, ces personnes ne déclarant pas d'activité réduite.
- Une diminution des sorties des listes de France Travail des catégories A, B et C.

Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnissables n'ayant pas encore signé leur contrat d'engagement ne concerne plus que les personnes s'inscrivant pour la première fois à France Travail. Ce changement a eu pour effets, entre le 1er et le 2^e trimestre 2025 :

- Une baisse du nombre d'inscrits en catégorie A et une hausse du nombre d'inscrits en catégories B et C : l'inscription n'étant plus automatique, les personnes concernées déclarant une activité réduite sont inscrites en catégorie B ou C. Il s'agit donc d'un transfert de la catégorie A vers les catégories B et C ;
- Une augmentation des sorties des catégories A, B et C : les personnes ne s'actualisant pas ou ne signant pas leur contrat d'engagement peuvent être radiées ou sortir des listes.

Impact de l'évolution du régime des sanctions

Le décret relatif aux sanctions, entré en vigueur en juin 2025, modifie le régime applicable aux personnes inscrites à France Travail en cas de manquement à leurs obligations. Désormais, les sanctions prennent la forme d'une suspension-remobilisation, mise en œuvre avant toute éventuelle radiation des listes. Cette nouvelle approche a entraîné une baisse significative du nombre de radiations en juin 2025 avec un impact à la hausse sur le nombre total de personnes inscrites à France Travail en catégories A et A, B, C sur le trimestre et sur un an, les radiations étant habituellement un motif significatif de sortie des listes.

Une analyse des évolutions annuelles privilégiée aux évolutions trimestrielles

Compte tenu de ces effets cumulés, et en attendant leur stabilisation dans le temps, une analyse des évolutions sur les catégories A, B, C et sur un an plutôt que sur un trimestre est privilégiée.

3. CHOMAGE

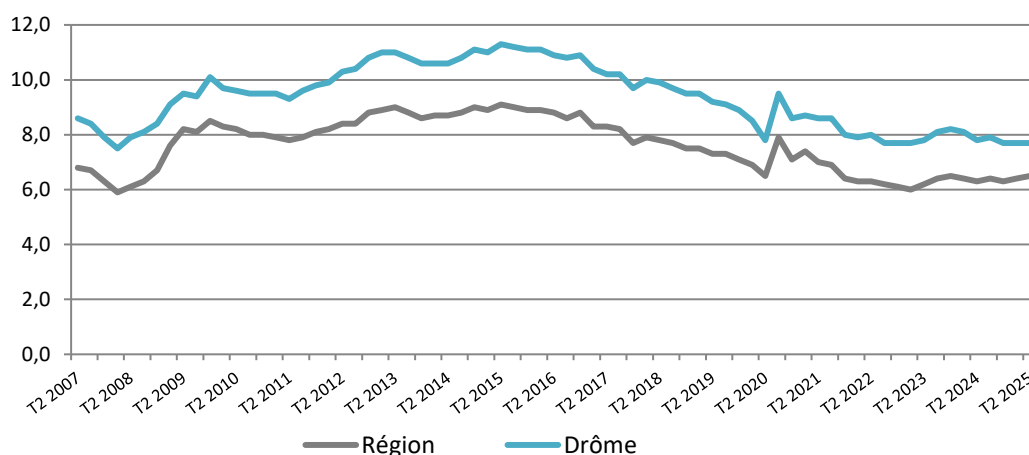
3.1 Taux de chômage

Source : Insee, CVS

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

	T4 2019	T2 2024	T1 2025	T2 2025
Drôme	8,9	7,8	7,7	7,7
Région	7,1	6,3	6,4	6,5

Evolution du taux de chômage trimestriel en données CVS (en %)



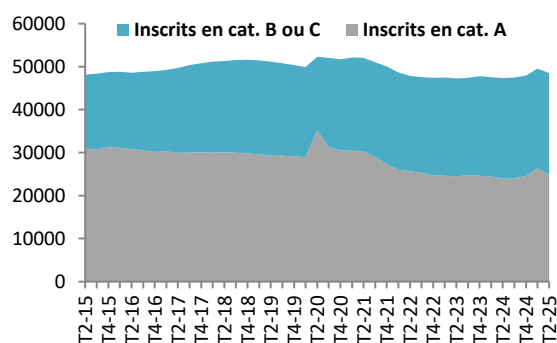
3.2 Inscrits à France Travail

Source : France Travail -Dares,STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

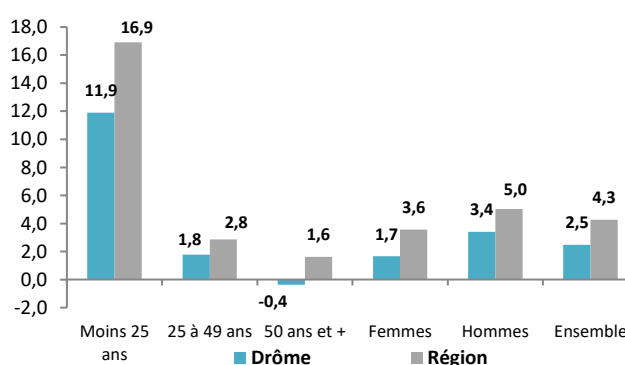
Données CVS-CJO en moyenne trimestrielle - Dernières données disponibles : 2eme trimestre 2025

A : en recherche active d'emploi, disponibles, sans emploi :	24 880
B+C : en recherche active d'emploi, en activité réduite (courte et longue) :	23 650
A+B+C : en recherche active :	48 530

Nombre d'inscrits à France Travail en catégorie A, B, C



Evolution annuelle (T2 2025/T2 2024) des inscrits à France Travail en cat. ABC en fonction du sexe et de l'âge (en %)



3.3 Part des inscriptions à France Travail suite à un contrat court (CDD, intérim)

Source : France Travail -Dares,STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données brutes, entrées sur le trimestre rapportées au nombre moyen d'inscrits à France Travail en cat. ABC sur le trimestre - 2ème trimestre 2025

Données brutes (en %)	2ème trimestre 2024	2ème trimestre 2025
Drôme	5,6	4,5
Région	7,9	6,7

3.4 Durée d'inscription à France Travail

Source : France Travail -Dares,STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données brutes sur le trimestre - 2ème trimestre 2025

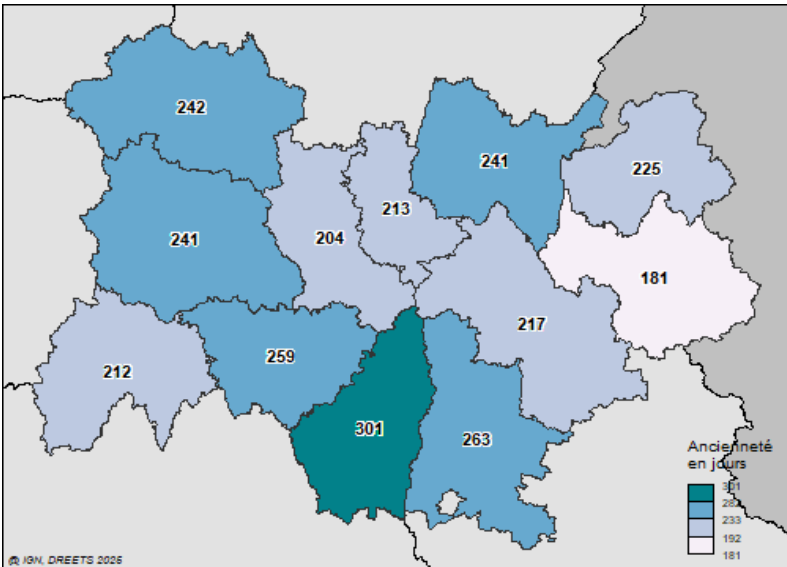
Part moyenne des inscrits à France Travail depuis un an ou plus et depuis deux ans ou plus

Données CVSCJO (en %)	Drôme		Région	
	T2 2024	T2 2025	T2 2024	T2 2025
Part des DELD (>=12 mois)	47,1	47,9	42,4	42,9
Part des DETLD (>=24mois)	26,9	27,1	23,0	23,0

Médiane de l'ancienneté de l'inscription à France Travail

Données brutes (en jours)	2ème trim. 2024	2ème trim. 2025	Evolution annuelle (en jours)
Drôme	304	263	-41
Région	271	230	-41

Carte représentant la médiane de l'ancienneté au chômage au 2ème trim. 2025



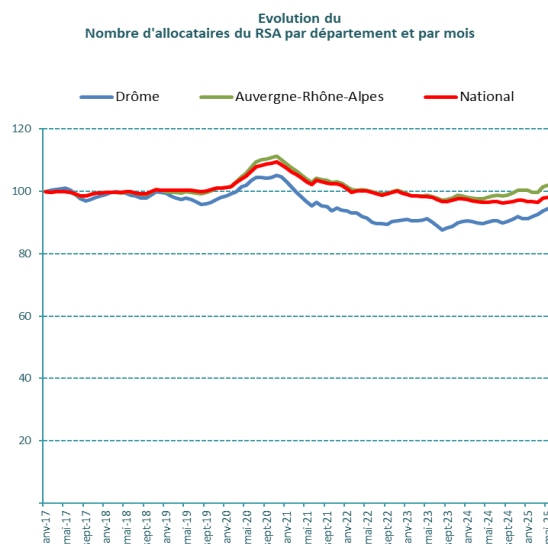
4. PRESTATIONS SOCIALES

4.1 Revenu de solidarité active (RSA)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ : France, tous régimes (Cnaf et MSA). La localisation géographique s'appuie sur le lieu de gestion du dossier de l'allocataire pour les données de la Cnaf et sur son lieu de résidence pour les données de la MSA.

Nombre d'allocataires	Drôme	Région
février 2020	12 020	160 280
juin 2024	10 980	155 320
juin 2025	11 310	160 020
Evol annuelle juin 2024 / juin 2025	3,0%	3,0%
Evol février 2020 (début crise) / juin 2025	-5,9%	-0,2%



Champ : tous régimes (Cnaf et MSA)

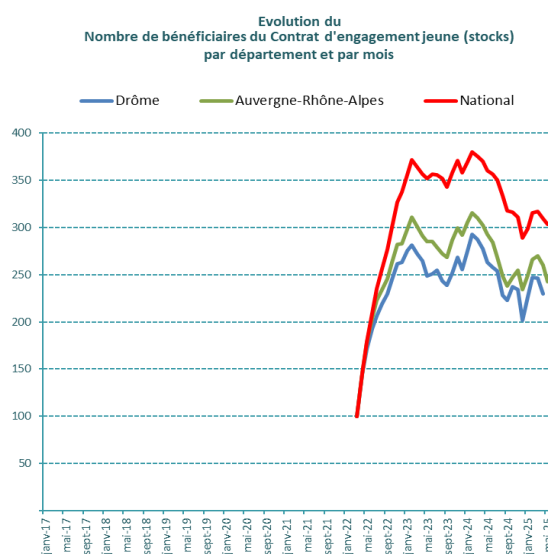
Base 100 au 1er janvier 2017

4.2 Contrat d'engagement jeunes* - Stocks

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ: France. La localisation géographique s'appuie sur le lieu de la mission locale et de l'agence France Travail

Nombre de bénéficiaires	Drôme	Région
mai 2024	1 238	17 008
mai 2025	1 028	14 085
Evol annuelle mai 2024 / mai 2025	-17,0%	-17,2%

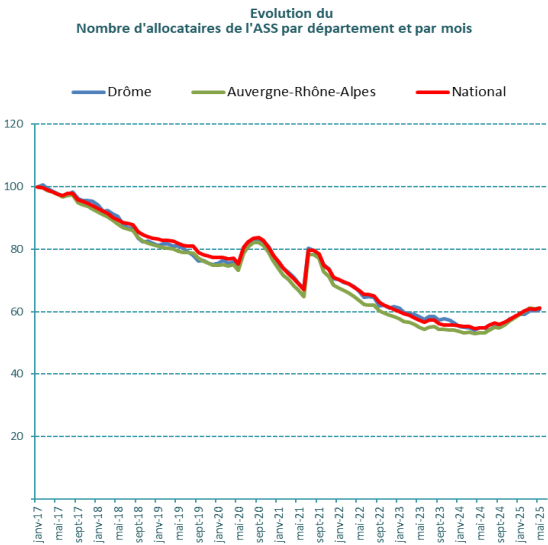


Base 100 au 1er janvier 2022

4.3 Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.
Champ : France. La localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

Nombre d'allocataires	Drôme	Région
février 2020	2 820	31 860
mai 2024	2 020	22 540
mai 2025	2 240	25 910
Evol annuelle mai 2024 / mai 2025	10,9%	15,0%
Evol février 2020 (début crise) / mai 2025	-20,6%	-18,7%

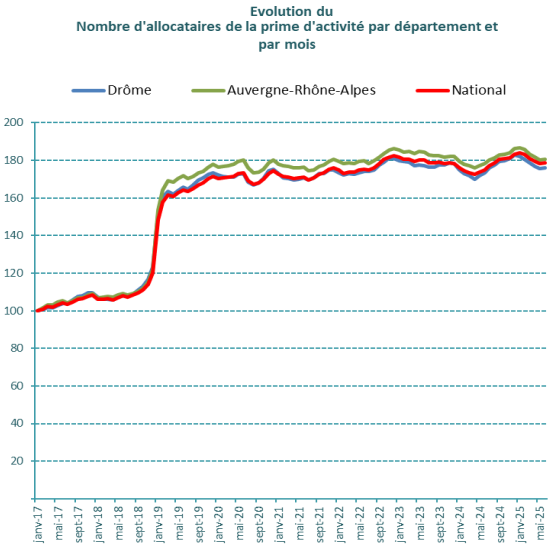


Base 100 au 1er janvier 2017

4.4 Prime d'activité

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.
Champ : France, tous régimes (Cnaf et MSA).La localisation géographique s'appuie sur le lieu de gestion du dossier de l'allocataire pour les données de la Cnaf et sur son lieu de résidence pour les données de la MSA.

Nombre d'allocataires	Drôme	Région
février 2020	36 770	512 650
juin 2024	37 170	516 590
juin 2025	37 790	523 500
Evol annuelle juin 2024 / juin 2025	1,7%	1,3%
Evol février 2020 (début crise) / juin 2025	2,8%	2,1%



Champ : tous régimes (Cnaf et MSA)
Base 100 au 1er janvier 2017

Directrice de la publication : Fabienne FOURNIER-BERAUD

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes
Service Etude, Statistique, Evaluation (SESE)

Note réalisée par Olivier JACOD (DREETS),
avec la contribution de Aline SHELTON (DRFIP) et des correspondants des Cellules Statistiques URSSAF

Photos sur la couverture : © Phovoir.fr ; @Fotolia.com
Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 72 68 29 00 – Télécopie : 04 72 68 29 29

Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>

Service communication DREETS -ARA
Copyright-MINEFI-©Gorodenkoff - stock.adobe.com
Copyright-MINEFI-©Nordreisender - stock.adobe.com
Copyright-MINEFI-©Catherine CLAVERY - stock.adobe.com



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

